

AVIS DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Séance plénière et l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des Associations de professeures et professeurs du Nouveau-Brunswick auront lieu au Wu Centre, University of New Brunswick, Fredericton, N.B. le 23 avril 2005.

La Séance plénière commencera à 10h00, immédiatement suivit par l'Assemblée générale annuelle.

VOS OPINIONS SONT BIENVENUES

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment, les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à :

Le Bulletin de la FAPPUNB
65, rue Brunswick, ch. 297
Fredericton, N.B.
E3B 1G5

SÉANCE PLÉNIÈRE ANNUELLE

Samedi le 23 avril 2005 à 10h00
Wu Centre, University of New Brunswick
Fredericton, N.B.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Présentation des invité/e/s.
3. Rapport du Comité de nomination.
4. Premier appel : Mise en candidature des membres du Bureau de la direction de la FAPPUNB pour 2005-2006.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la Session Plénière du 27 avril 2004.
6. Deuxième appel : Mise en candidature des membres du Bureau de la direction de la FAPPUNB pour 2005-2006.
7. Affaires découlant du procès-verbal de la Session plénière du 27 avril 2004.
8. Dernier appel : Mise en candidature des membres du Bureau de la direction de la FAPPUNB pour 2005-2006.
9. Élection des membres du Bureau de la direction.
10. Rapport du représentant de l'ACPPU.
(Prof. Loretta Czernis, présidente)
11. Rapport du Président.
12. Rapport du Directeur général.
13. Rapport du trésorier.
Déjeuner.
14. Rapports des Comités permanents.
Comité de Communications.
Comité de la Condition féminine.
Comité de la Caisse de défense.
Comité Prix Nicole Raymond Award.
Comité de Sélection pour la Bourse d'études George P. Semeluk.
15. Recommandations émanant de la session plénière.
16. Autres.
17. Assemblée générale annuelle (Voir l'ordre du jour pour l'Assemblée générale annuelle.)

Mot du président

De nombreux événements ont eu lieu depuis la dernière fois où j'ai parlé en détails des activités de la Fédération dans le Bulletin, mais l'espace limité ne me permet toujours pas de les rapporter de manière aussi complète que je le souhaiterais. Soyez convaincus toutefois qu'un rapport détaillé sera soumis lors de l'assemblée générale et de la session plénière annuelles [voir l'annonce à la première page. – Réd.] où j'espère voir une délégation importante de chacune des associations membres afin d'examiner plus à fond les nombreux sujets dont s'est occupée la FNBFA/FAPPUNB au cours des derniers mois.

Depuis la fin de l'été 2004, nous avons activement fait du lobbying auprès des femmes et des hommes politiques provinciaux et fédéraux. Une fois résolue la question des transferts de fonds fédéraux aux provinces pour les soins de santé, il semblait évident que nous devions faire des pressions politiques pour que l'enseignement postsecondaire devienne la nouvelle priorité la plus importante des gouvernements. Par la suite, un sondage Decima réalisé en octobre 2004 a confirmé que cette question était en fait la grande priorité des Canadiens et des Canadiennes et que les efforts de la Fédération en ce sens avaient été utiles.

Avec l'aide du directeur général associé de l'ACPPU, David Robinson, la Fédération a fait un exposé sur les résultats du sondage Decima à M. Andy Scott, député fédéral et ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord canadien, au Fredericton Inn, le 25 janvier 2005. Elle a de plus fortement encouragé M. Scott – dont la circonscription compte deux universités – à épouser cette cause, ce qu'il a accepté, ayant toujours été un ardent défenseur de l'enseignement postsecondaire.

Par la suite, le directeur général, Desmond Morley, a été invité par M. Scott à assister à la conférence d'orientation des libéraux fédéraux, tenue à Ottawa au début de mars 2005, pour parler devant le groupe de travail sur l'éducation de la résolution suivante :

« IL EST RÉSOLU QUE le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à réfléchir aux mesures législatives qui assureront un financement stable et prévisible des études postsecondaires;

« IL EST AUSSI RÉSOLU que le Parti libéral du Canada incite le Gouvernement du Canada à créer le Transfert canadien en matière d'éducation, un transfert distinct consacré à l'enseignement postsecondaire;

« IL EST AUSSI RÉSOLU que le Parti libéral du Canada presse le Gouvernement du Canada à parvenir à un accord qui empêche les provinces/territoires de réviser à la baisse les fonds consacrés à l'enseignement postsecondaire suite à l'obtention de fonds fédéraux supplémentaires;

« IL EST AUSSI RÉSOLU que le Parti libéral du Canada incite le gouvernement du Canada à modifier le mode de financement de l'enseignement postsecondaire pour qu'une allocation par habitant soit accordée à la province de résidence de l'étudiant. »

Grâce en partie à cette intervention, du moins je l'espère, la résolution susmentionnée a finalement été soumise à la séance plénière de la conférence et j'ai le plaisir d'annoncer qu'elle a été adoptée, sans débat et presque à l'unanimité.

Nous avons également tenu des réunions avec le député fédéral et président du Groupe parlementaire national libéral, M. Andy Savoy, et nous avons aussi réunis avec, ou avons faits des

présentations, devant de nombreux membres du Cabinet provincial et d'autres membres de l'Assemblée législative, incluant le premier ministre Bernard Lord, M. Peter Mesheau, M. Percy Mockler, M. Jeannot Volpé, le chef de l'opposition Shawn Graham, et les députés provinciaux Kelly Lamrock et Mike Murphy.

Notre présentation devant M. Volpé, le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, semble avoir été fructueuse : après la hausse décevante de 2 % seulement des fonds d'exploitation des universités accordée l'an dernier, l'attribution d'une hausse de 4,6 % dans le budget provincial de cette année ramène le gouvernement Lord sur la voie de l'augmentation de « 13 % en quatre ans » promise il y a deux ans.

Bien que dernièrement nous ayons concentré nos efforts surtout sur les pressions politiques, la Fédération a tout de même continué à faire publier des éditoriaux dans la presse écrite populaire à des moments bien choisis. Après les résultats du sondage Decima, un article intitulé *Canadians Want Federal Funding Increased* a été publié dans le *Telegraph Journal* le 7 décembre dernier, et un article intitulé *University Funding Boost Urgent* a été publié le 5 mars 2005 dans le *Times and Transcript*.

En terminant, je tiens à remercier la secrétaire, Patricia Lewington, au nom de la Fédération, et à lui transmettre nos souhaits les plus sincères pour une retraite heureuse, paisible et en santé. Patricia a consacré ses loyaux services à la Fédération depuis octobre 1992 et elle prendra sa retraite le 30 avril prochain. Je suis certain que vous vous joindrez à moi pour lui transmettre nos meilleurs vœux de bonheur.

Le président,
Richard Hudson

Prix de la FAPPUNB pour dissertations d'étudiant(e)s

OBJECTIF DU CONCOURS

Le concours vise à promouvoir la recherche féministe et à sensibiliser les étudiant(e)s du Nouveau-Brunswick à la condition féminine.

ADMISSIBILITÉ AU CONCOURS

Le concours s'adresse aux étudiants et étudiantes du premier cycle des universités du Nouveau-Brunswick. Deux prix seront attribués, le premier à un étudiant ou une étudiante de première ou de deuxième année et le deuxième à un étudiant ou une étudiante de troisième année ou de niveau plus avancé. Le comité se réserve le droit de juger de l'admissibilité des entrées.

LIGNES DIRECTRICES

Les dissertations devront être :

Écrites en anglais ou en français.

Dactylographiées à double interligne; elles devront inclure une page titre avec le nom et l'adresse permanente de l'étudiant-e et son niveau de scolarité, une bibliographie et un résumé de la dissertation.

Écrites dans le cadre d'un cours universitaire de premier cycle.

Recommandées et envoyées à la FAPPUNB par le(la) professeur(e) du cours; les professeur(e)s sont prié(e)s de ne pas faire parvenir plus d'une dissertation par cours. Les dissertations ne devraient pas être annotées par les professeur(e)s.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

L'avancement de la cause féminine.

Le style et l'organisation.

La documentation et la technique de recherche.

LA DATE LIMITE POUR PARTICIPER AU CONCOURS

Toute dissertation écrite pendant l'année académique sera admissible. La date limite pour soumettre les dissertations est le 31 mai de chaque année académique. Les dissertations seront jugées au cours de l'été et le(la) gagnant(e) sera annoncé(e) au début de l'année académique suivante.

LE COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection sera constitué des membres du comité de la condition féminine. Certain(e)s professeur(e)s enseignant des cours à contenu féministe ou d'autres disciplines pourront être invité(e)s à participer à la sélection

du (de la) récipiendaire. Le choix du comité sera confirmé par le comité directeur de la FAPPUNB. La décision de la FAPPUNB ne pourra pas être contestée par l'étudiant(e).

Chaque dissertation reçue par la FAPPUNB deviendra la propriété de la Fédération.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au (à la) président(e) de votre association locale.

Paul Deguire (ABPPUM)
Yves Martin (ABPPUMCE)
Daniel Hetu (APPUMAS)
Francesca Holyoke (AUNBT)
Jeannette Gaudet (FAUST)
Paul Berry (MAFA)

Prix Nicole Raymond Award

APPEL DE CANDIDATURES

Nous faisons un appel de candidatures pour le Prix Nicole Raymond Award pour l'année 2005, accordé par la Fédération des associations de professeurs et professeurs d'universités du Nouveau-Brunswick.

Nature du prix

Ce prix est remis à une personne, un groupe de personnes ou un organisme, en reconnaissance d'une contribution remarquable à l'avancement de l'enseignement postsecondaire. La Fédération accorde ce prix à la mémoire des contributions apportées à la vie universitaire par la professeure Nicole Raymond, de l'Université de Moncton, tant par son enseignement et ses activités de recherche que par sa participation aux associations professionnelles.

Procédures de sélection

Les candidatures au Prix Nicole Raymond Award doivent être transmises au bureau de la FAPPUNB au plus tard le 15 mai 2005. Un comité formé de trois membres du Comité directeur étudiera les candidatures et présentera sa recommandation à ce dernier. Le prix sera remis en automne.

Le Prix Nicole Raymond Award est accordé au plus une fois par année.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau de la Fédération.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Samedi le 23 avril, 2005
Wu Centre, University of New Brunswick,
Fredericton, N.B.

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
 2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 19 mars, 2005.
 3. Affaires découlant du procès-verbal.
 4. Rapports des associations locales.
 5. Considération des recommandations de la session plénière.
 6. Nominations aux comités permanents.
 7. Autres.
 8. Pause café.
- 15h00 Ordre du jour : Orateur : À être annoncé.
(Réception vin et fromage à suivre.)
9. Clôture de l'assemblée.

LES NOMINATIONS SONT OUVERTES POUR ÉLECTIONS DES MEMBRES DE L'EXÉCUTIF POUR 2005-2005

Les noms suivants ont été proposés par le Comité de nomination pour siéger à l'exécutif du Comité directeur de la Fédération :

Président : Richard Hudson (MAFA)
Vice-président : Saba Mattar (AUNBT)
Secrétaire-trésorier : Daniel Bélanger (ABPPUMCE)

NOMINATIONS SUPPLÉMENTAIRES

(Le passage suivant est extrait de l'Article 10.7 des Règlements administratifs de la FAPPUNB) :

« ... d'autres candidatures peuvent être soumises au (à la) président-e ou au (à la) secrétaire/trésorier (trésorière) jusqu'à la fermeture des candidatures à l'assemblée plénière annuelle à condition que ces candidatures soient signées par au moins cinq (5) membres de l'association ou du syndicat de professeures/professeurs membre en règle ainsi que par la personne nommée qui déclare qu'elle accepte que sa candidature soit soumise pour cette élection ».

Membres du bureau de direction 2004-2005

Président

Richard Hudson (MAFA)
(506) 364-2331

Vice-Président

Don Fields (AUNBT)
(506) 458-7699

Secrétaire-trésorier

Daniel Bélanger (ABPPUMCE)
(506) 737-5151

Président-sortant

Claude Dionne (ABPPUM)
(506) 858-4602

Président/e/s des comités

Comité de la condition féminine
Vacant

Comité de la caisse de défense
Jon Thompson (AUNBT)

Prix Nicole Raymond Award
Vacant

Comité des communications
Vacant

Comité de la bourse Semeluk
Daniel Bélanger (ABPPUMCE)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, Suite 297
Fredericton, N.B.
E3B 1G5
Tel: (506) 458-8977
Fax: (506) 458-5620
Email: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur général

Desmond A. Morley

Secrétaire

Patricia Lewington

Comité Éditorial

Vacant

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA.